

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 1 479 343 DU CADASTRE DU QUÉBEC (PARCELLE 1), SITUÉE DANS LE STATIONNEMENT DU CLUB SOCIAL VICTORIA, SIS AU 170, RUE CARDINAL-MAURICE ROY À QUÉBEC

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Le projet consiste à réhabiliter une partie du lot numéro 1 479 343 du cadastre du Québec, destinée à la construction du futur bâtiment du YMCA. La dépense comprend les travaux de décontamination qui pourront inclure, sans s'y limiter, l'excavation et la disposition des sols hors-site, le traitement in-situ ou ex-situ des sols contaminés, la gestion des eaux des excavations et des biogaz et tous autres travaux de décontamination nécessaires à l'atteinte des objectifs de réhabilitation applicables pour un terrain à vocation récréative.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

2. Les services professionnels sont requis pour les études de sols, la rédaction du devis d'appel de proposition, la surveillance des travaux, les analyses chimiques de contrôle, la rédaction du rapport technique de conformité à l'usage projeté et autres services professionnels nécessaires pour mener à terme les travaux visés à l'article 1.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût des travaux et des services professionnels décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 3 564 380 \$.

TOTAL : 3 564 380 \$

Annexe préparée le 26 mars 2013 par :

Yassine Ksouri
Conseiller en environnement
Service de l'environnement